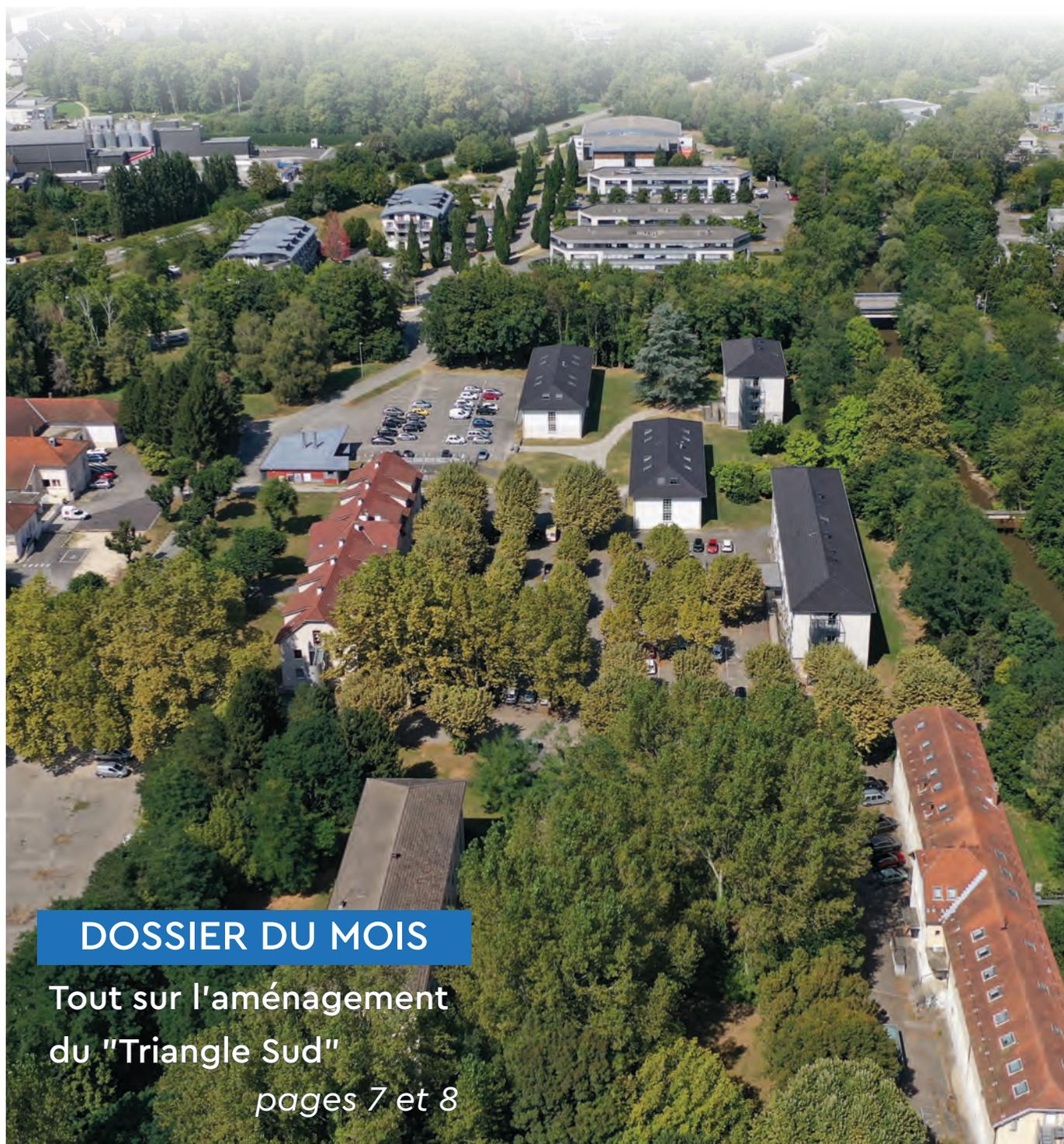


BOURG T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°11 février 2022



DOSSIER DU MOIS

Tout sur l'aménagement
du "Triangle Sud"

pages 7 et 8

VOIRIE / MOBILITÉ

Nouvel aménagement
entre le Bourget-du-Lac
et Bourdeau **P. 2**

TRAVAUX

Centre-ville : début de
rénovation pour la salle
Cinélac **P. 5**

CCAS / ACTIV'ÂGE

Découvrez le
programme des
prochains ateliers **P. 9**





NOUVEL AMÉNAGEMENT

entre Le Bourget-du-Lac et Bourdeau



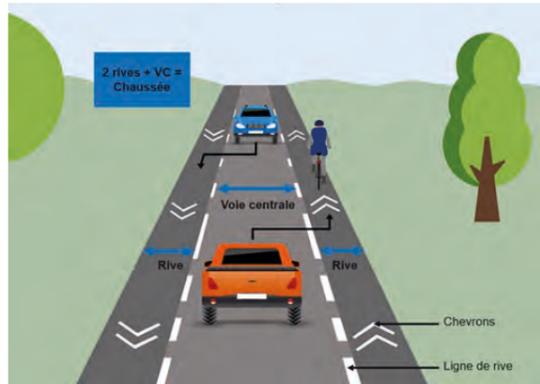
Grand Lac, en collaboration avec les services départementaux et les communes du Bourget-du-Lac et de Bourdeau, va prochainement aménager une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) sur la RD 14, après le rond-point du cygne en direction de Bourdeau.

Sur cet aménagement la largeur de la chaussée sera réduite, les véhicules motorisés progresseront sur la voie centrale unique, qui est à double sens de circulation. En cas de croisement les conducteurs devront adapter leur vitesse et se déporter sur les accotements de la voirie, tout en étant attentifs à la présence de piétons ou cyclistes qui peuvent y évoluer.

Les objectifs de l'aménagement sont de :

- Sécuriser les piétons et les cyclistes,
- Assurer un partage de la voirie entre tous les usagers,
- Créer une liaison pour les mobilités douces entre les deux bourgs.

Cet axe déjà très emprunté par les cyclistes et les piétons, intégrera la future véloroute des 5 lacs entre le lac Léman et le lac de Paladru.



Une chaussée à voie centrale banalisée permet de rendre plus visible piétons et cyclistes et ainsi favoriser un meilleur partage de la route.

La CVCB est déjà très présente dans les pays nordiques et en Suisse, en France elle est maintenant de plus en plus déployée. Cet aménagement est rendu possible depuis la modification du code de la route de juillet 2015, il a pour but de compléter les aménagements cyclables du territoire sur les axes où l'absence d'espace ne permet pas la création de trottoir et de piste cyclable.

PROJET COMMUNAL - REJOIGNEZ-NOUS !

ATELIER RÉPARATION & ENTRETIEN VÉLOS

PARTICIPATIF & SOLIDAIRE

RÉCUPÉRATION DE PIÈCES DÉTACHÉES ET DE VÉLOS

RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Plus d'infos sur : www.lebourgetdulac.fr

ATELIER RÉPARATION VÉLO...BIENTÔT ! RECHERCHE DE VOLONTAIRES / PIÈCES ET VÉLOS

L'atelier vélo mis en place par la Mairie prend forme, avec un budget de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour les achats de matériels et formations des volontaires les plus motivés.

L'atelier participatif et solidaire permettra de venir réparer son vélo, encadré par des personnes compétentes et nos partenaires ainsi que la contribution à un réseau de re-distribution de vélos pour les personnes en demande. Des animations avec les jeunes compléteront les activités menées, sans compter les idées autour du vélo pour les plus inventifs et bricoleurs, qu'il sera possible de concrétiser !

Février et Mars 2022 sont consacrés à la récupération de vélos pour constituer un parc fonctionnel et un stock de pièces détachées. Nous cherchons du mobilier (industriel) pour le stockage de pièces. Tout ceci permettra l'agencement pratique et le lancement de l'atelier. Continuons ensemble à garnir les caisses de pièces et à récupérer les vélos !

SAMEDI 5 MARS 2022 : Récupération de vélos de 8H à 17H devant la mairie.
Passez le message et venez nous rejoindre ! Ouverture prévue au printemps 2022.
Contact : ☎ 04 79 26 12 12 / ateliervelo@lebourgetdulac.fr / www.lebourgetdulac.fr

SOMMAIRE

NOUVEL AMÉNAGEMENT P. 2

- Mobilité entre le Bourget-du-Lac et Bourdeau

ATELIER RÉPARATION VÉLO P. 2

- Recherche de bénévoles / pièces et vélos

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjoint : Roland Meunier

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 ET 5

- Lutter contre l'implantation de la chenille processionnaire
- Travaux : cure de jeunesse pour Cinéac
- Hommage : le public de la Traverse conquis par l'avant-première "Gisèle Halimi, la cause des femmes"
- Pédibus : l'école à pied, même en hiver !

TEMPS FORTS P. 6

- L'ancien jubé : un monument médiéval remarquable de notre commune
- Une chercheuse universitaire étudie le jubé de l'église Saint-Laurent

DOSSIER DU MOIS P. 7 ET 8

- Urbanisme : aménagement du "Triangle Sud"
- Un projet structurant
- Les clés pour comprendre

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 À 10

- Pour s'inscrire aux activités SICAMS, c'est maintenant !
- Activ'âge : inscriptions en hausse après une première année réussie
- Le calendrier Activ'âge
- Vie municipale : tribunes politiques

TEMPS LIBRE P. 11

- Conseil de lecture & Bib'Actu
- Série noire : une immersion au coeur d'un polar en 4 épisodes

AGENDA P. 12

Bourget Mag n° 11 – Février / Mars 2022

www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr

Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service et groupe communication
Création, réalisation : service et groupe communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3000 ex.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Répondre aux besoins de logement de nos jeunes et de nos aînés dans un contexte où le foncier disponible est devenu très rare, construire de façon mesurée tout en préservant l'âme et la vitalité de notre centre, assurer des logements pour tous en atteignant aussi nos objectifs de logements financièrement accessibles...
Telle est la quadrature du cercle que nous devons résoudre.



Le projet "Triangle Sud" de logement familial, étudiant et social mené en partenariat avec le CROUS, CGLE et l'Université de Savoie devrait contribuer à la résolution de cette équation. La commune, soutenue par la préfecture et Grand lac, a pour cela été lauréate du projet "Fonds Friches". Une belle opportunité pour avancer, vous le verrez dans ce nouveau Bourget Mag.

Vous voulez contribuer à la concertation ? Retrouvez toutes les informations dans le dossier du mois.

Nicolas Mercat

Parole d'adjoint



Roland MEUNIER
4^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme, aménagement du territoire et à la transition écologique.

L'urbanisme du centre de notre commune a fait l'objet de toute une journée de concertation le 04 décembre dernier. Plusieurs priorités en ressortent :

- Préserver et réhabiliter notre patrimoine bâti ancien, la maison forte de Buttet, l'îlot de la police municipale et l'îlot de la Grande Fontaine dont de nombreuses maisons sont inoccupées.
- Loger nos jeunes familles avec le BRS et une offre locative adaptée et nos aînés dans des logements adaptés avec l'habitat inclusif.
- Répondre aux besoins des Bourgetains avec une maison de santé, de nouveaux commerces, des parcs ouverts et accessibles.
- Maîtriser l'urbanisme en créant des opérations à taille humaine, bien intégrées sur le plan architectural, en limitant l'emprise au sol, en répondant mieux à la diversité des besoins, tout en gardant le maximum d'arbres.
- Accompagner les opérations immobilières privées pour répondre d'abord aux besoins de la commune et de ses habitants.



ÉCOLOGIE / DANS LES JARDINS

LUTTER CONTRE L'IMPLANTATION DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Tous les ans, en fin d'hiver, les chenilles processionnaires quittent leur nid, descendent au sol et arrivent dans nos jardins. Pour lutter contre l'invasion de ces chenilles sur l'espace public, la commune a mis en place un système de lutte dont vous pouvez vous inspirer pour le traitement de votre propre jardin.

LES RISQUES : Les larves de ce papillon de nuit ont bien mauvaise réputation... et à juste titre puisque le pouvoir urticant de ses poils, qui, dispersés, peuvent provoquer des réactions violentes chez l'homme et les animaux domestiques. Très légers et fragiles, les poils de cette chenille se détachent lorsque qu'elle est inquiétée ou excitée. Dès le premier contact, la substance urticante et potentiellement allergisante se libère et provoque des démangeaisons très vives, pouvant aller jusqu'à des problèmes respiratoires et ophtalmologiques dans certains cas.

LES MOYENS DE LUTTE

● LA LUTTE MÉCANIQUE

L'échenillage (de septembre à janvier/février)
Afin de limiter la propagation, il est indispensable, dès la saison hivernale, de retirer de façon systématique les nids de chenilles dans les conifères et de les détruire. Pour se faire, il conviendra de couper l'ensemble des rameaux auxquels sont fixés les nids à l'aide d'un échenilloir (sécatteur fixé à un long manche). Pour les nids les plus hauts, il convient alors de faire appel à un professionnel des espaces verts équipé pour intervenir en hauteur.

Attention ! Il est impératif de brûler les nids coupés, en prenant soin de ne pas se mettre face au vent, car les poils urticants peuvent être volatiles lors du brûlage.

Les pièges à capture (de novembre à avril)

Pour les nids inaccessibles, des pièges à capture doivent être installés en fin d'hiver sur le tronc des arbres concernés. Sans pesticide, ce dispositif se fixe autour du tronc et collecte les chenilles dans un sac hermétique simplement rempli de terre lors de leur descente vers le sol. Dans ce cas, le sac entier doit être éliminé. Ce dispositif particulièrement efficace est disponible dans la plupart des jardinerias.

● LE PIÉGEAGE (entre juin et mi-septembre)

Le piège à phéromones, consiste à piéger les mâles pour limiter l'accouplement et donc limiter les pontes. Attirés par l'odeur du papillon femelle, les papillons mâles volent autour de la capsule de phéromones de synthèse qui émet l'odeur de la femelle à plusieurs centaines de mètres. Épuisés de ne jamais trouver la femelle, les mâles finissent par tomber dans les pièges et mourir dans le sac collecteur.

● LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE (de mi-septembre à février)

La mésange charbonnière, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. La méthode consiste donc à implanter des nichoirs à mésange près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Ce piégeage doit s'inscrire en complément d'autres luttes car le nombre de nichoirs habités doit être suffisant par rapport à la quantité de chenilles présentes.

N'hésitez pas à vous rapprocher du groupe local de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Savoie) qui saura vous enseigner l'art de construire et d'installer ces nichoirs : ☎ 04 37 61 05 06 / www.savoie.lpo.fr

EN RÉSUMÉ : QUELQUES CONSEILS SIMPLES

J'ai des nids de chenilles chez moi !

- Je coupe les branches à nids en hiver par une journée froide.

Je n'arrive pas à les atteindre !

- Je fais appel à un professionnel du paysage.
- Je pose des pièges pour les capturer à la descente au printemps.

Je découvre une procession de chenilles dans mon jardin !

- Je ne panique pas.
- Je n'interviens pas.
- J'éloigne les enfants et les animaux domestiques.
- J'attends que les chenilles s'enfouissent dans le sol.

En prévention

- Je ne plante plus de pins ou de conifères.
- J'installe des nichoirs à mésanges charbonnières.



Liens : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-chenilles-processionnaires
www.lebourgetdulac.fr/les-nuisibles



TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

CURE DE JEUNESSE POUR CINÉLAC

La rénovation complète de la salle communale CinéLac se déroulera tout au long de l'année 2022. Une première phase des travaux consistant, entre autres, au remplacement de la couverture en ardoise débutera le 07 février pour une durée de 4 semaines minimum.

Ces travaux engloberont également le remplacement de toute la zinguerie et descentes d'eau, la déconstruction des 2 cheminées devenues obsolètes et l'implantation sur le pan sud de la toiture de 54 modules photovoltaïques installés sur une surface d'environ 100 m². Des panneaux de couleur noire qui s'intégreront le plus harmonieusement possible au reste de la toiture et qui produiront l'équivalent de 18000 kWh/an tout en respectant les prescriptions de l'ABF (Architectes des Bâtiments de France).

Malgré un chantier constitué d'échafaudages, englobant une large partie du bâtiment (un petit espace de la cour de l'école attenante sera également barrière), l'accès à l'intégralité des salles (cinéma à l'étage et préau/dojo au rez-de chaussée) sera maintenu tout au long des travaux et assuré par la création d'accès sécurisés.



PÉDIBUS / ÉCOLE DE LA CASCADE

L'ÉCOLE À PIED, MÊME EN HIVER !

Le Pédibus est un ramassage scolaire à pied ou à vélo organisé, géré dans un esprit d'échange de services entre les parents avec des horaires préétablis et des arrêts identifiés, matérialisés par des panneaux.

Au Bourget-du-Lac, une seule ligne de Pédibus fonctionne actuellement, elle dessert l'école de la Cascade depuis La Roche-Saint-Alban les vendredis matin à 8h15. Inscription obligatoire auprès du parent référent : M^{me} Barbara SIANO (Plan de la ligne et contact à l'école de la Cascade ☎ 04 79 25 07 28)



HOMMAGE À GISÈLE HALIMI

LE PUBLIC DE LA TRAVERSE CONQUIS PAR CETTE AVANT-PREMIÈRE

C'est devant une assemblée de plus de 120 spectateurs inscrits à cette avant-première nationale que MM. Jean-Yves Le Naour (auteur), Cédric Condon (réalisateur) et Miguel Lopez (adjoint à la culture) ont présenté le film / documentaire "Gisèle Halimi, la cause des femmes".

Ce film devrait être diffusé prochainement en première ou deuxième partie de soirée sur France Télévision en parallèle à l'hommage national qui sera rendu en début d'année 2022 à Gisèle Halimi, avocate engagée dans la cause des femmes, l'anti-racisme et l'anticolonialisme.

Le visionnage du film particulièrement réussi combiné aux explications des deux auteurs passionnés en début et fin de séance, a permis de découvrir l'incroyable parcours de cette grande dame disparue en 2020, qui à force de combats et d'abnégation a pu faire avancer de grandes causes nationales comme l'abolition de la peine de mort, la parité, le droit à l'IVG, la pénalisation du viol ou encore l'abolition de la torture en Algérie.

LES NOMBREUX AVANTAGES DU PÉDIBUS

- **Plus de sécurité :** moins de trafic aux abords de l'école, moins de stationnement anarchique.
- **Un environnement plus sain :** moins de pollution à proximité des groupes scolaires, moins de bruit.
- **Plus pédagogique :** des enfants encadrés qui acquièrent plus tôt un comportement responsable.
- **Plus d'éco-citoyenneté :** une démarche participative qui rend, chacun, acteur de la protection de l'environnement, impliquant la communauté éducative et les enfants.
- **Plus de convivialité :** des parents solidaires qui se rendent mutuellement service et gagnent du temps, des liens plus forts entre enfants, une animation dans la vie du quartier ou du hameau.
- **Une meilleure hygiène de vie :** la marche à pied est un excellent exercice pour les enfants comme pour les parents et contribue à la prévention de l'obésité.

Vous êtes parents d'élèves, grands-parents, retraités, volontaires et vous souhaitez étudier l'ouverture d'une ligne Pédibus pour votre secteur ? Retrouvez toutes les informations et les conditions de mise en place sur www.agence-ecomobilite.fr / ☎ 04 79 70 78 47



URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TRIANGLE SUD :

- VERS UN NOUVEAU QUARTIER À VISAGE HUMAIN
- STRATÉGIQUE À PLUS D'UN TITRE POUR NOTRE COMMUNE

UN PROJET STRUCTURANT

Un nouveau quartier, arboré, bordé par la Leysse, facilement accessible à pied, à vélo, à quelques pas des lignes de bus et de Technolac, à quelques coups de pédale du lac et des commerces, un grand mail sans voiture bordé de tilleuls et surtout des logements financièrement accessibles, ça vous tente ?

C'est l'objectif du Triangle Sud. Il s'agit pour la commune, le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et l'Université de Savoie, d'aménager un nouveau quartier dans le secteur délimité par le rond point de Savoie Technolac, la Leysse et la RD 1504 juste en face de la Panière.

Au programme : réaliser 100 logements pour accueillir prioritairement des familles, mais pas seulement, dont la moitié en locatif social et une partie en accession à la propriété, **EN BRS (BAIL RÉEL SOLIDAIRE)** et 100 nouveaux logements étudiants.

La première phase du programme (études) qui commence en ce début d'année est localisée au sud de la passerelle métallique piétonne. Ce terrain de l'ancienne base aérienne, autrefois occupé par l'Université de Savoie est aujourd'hui inutilisé. L'ensemble de ce secteur, véritable porte d'entrée sud de la commune mérite d'être reconfiguré.

La commune du Bourget-du-Lac s'est rendue propriétaire d'une grande partie de l'espace, côté Leysse, et a été **lauréate de l'appel à projet "Fonds Friches" bénéficiant ainsi de près d'un million d'euros de subventions pour aménager le secteur.**

LES ENJEUX POUR LA COMMUNE

- Répondre à la demande de logement des jeunes ménages à des tarifs abordables,
- Atteindre nos obligations de logement social avant la fin du mandat et **ÉVITER AINSI DE LOURDES PÉNALITÉS,**
- Retraiter notre entrée de ville, créer un lien plus fort entre le centre du Bourget-du-Lac et Technolac.

La commune a mandaté Cristal Habitat pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ce programme, monter l'équipe de maîtrise d'œuvre, réaliser les aménagements communs et 4 bâtiments de 25 logements. **L'objectif est de finaliser les aménagements pour 2023 et livrer les premiers logements fin 2025.**

PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PROJET

Vous voulez simplement bénéficier d'une visite commentée du site, donner votre avis, participer à des groupes de travail pour imaginer ce quartier dans le cadre d'une concertation avec les habitants et étudiants, rendez-vous à partir du 1^{er} mars sur le site internet de la commune www.lebourgetdulac.fr - Un dossier sera également consultable en Mairie du 1^{er} mars au 15 avril 2022, vous pourrez à cette occasion, formuler des observations et propositions.

LES CLÉS POUR COMPRENDRE

■ LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (OU BRS)

Nous l'avons déjà évoqué dans un précédent article. Le BRS consiste à séparer le foncier du bâti. Le bailleur (ou la commune) achète le foncier sur 90 ans, reste propriétaire sur 3 générations, à un taux d'intérêt très bas. L'accédant achète le bâti et en est pleinement propriétaire et peut le revendre quand il veut. Il bénéficie d'une TVA à 5.5% au lieu de 20% et n'a pas à acheter le foncier. Au final, il bénéficie d'un prix 25 à 30% inférieur au prix du marché. C'est une solution idéale

notamment pour les primo-accédants, mais également pour des personnes âgées ayant des petites retraites. Seule condition, répondre à des conditions de plafond de revenu, par exemple : 4416 € net /mois pour un couple avec deux enfants ou 3678 € pour un jeune couple sans enfant, 2290 € pour une personne seule.

■ LES PÉNALITÉS DE LOGEMENT SOCIAL

La commune du Bourget-du-Lac ne remplit pas ses obligations de logement social. Elle n'avait en 2020 que 15.7% de logements sociaux contre un objectif de 25% en 2025. Nous payons donc plus de 70 000 € de pénalités par an ... ►

PATRIMOINE BOURGETAIN

L'ANCIEN JUBÉ : UN MONUMENT MÉDIÉVAL REMARQUABLE DE NOTRE COMMUNE

La commune du Bourget-du-Lac possède un exemple exceptionnel et rare de l'aménagement intérieur des églises médiévales : son jubé.

Le terme vient des premiers mots d'une prière en latin "jube, domine, benedicere", signifiant "Daignez Seigneur nous bénir", qui était prononcée par le diacre au célébrant avant les lectures de l'Évangile. Il désigne une barrière transversale sur laquelle une plateforme permettait de faire des lectures et qui séparait l'église en deux espaces distincts. Le premier, la nef, était ouvert aux fidèles de la paroisse, à l'inverse du second, le chœur, qui était réservé aux moines du Prieuré. Le maître-autel n'était donc pas accessible ni visible aux paroissiens ; leur autel était situé dans la nef, accolé au jubé.

Le jubé de l'église Saint-Laurent a été construit au milieu du XIII^{ème} siècle, à une période de richesse pour le Prieuré, suite à un accord passé en 1248 avec la famille de Savoie pour la construction du château de Thomas II sur ses terres. On sait peu de choses sur la forme du jubé à cette période. Mais, après sa démolition, lors de la restauration des décors intérieurs de l'église entre 1825-1840, certaines scènes sculptées et peintes ont été

conservées et scellées dans le chœur, sous les vitraux. Elles représentent des épisodes de la vie de Jésus.

Deux autres fragments du XIII^{ème} siècle ont été déposés par la Mairie du Bourget-du-Lac au musée Savoisien à Chambéry en 2014.



L'entrée de Jésus à Jérusalem : taillé dans la pierre et attribué à l'école bourguignonne, le jubé de l'église Saint Laurent demeure un monument remarquable de l'art chrétien du XIII^{ème} siècle



En accès libre à l'intérieur de l'église, le jubé représente dix des principales scènes de la vie du Christ (ici Les Saintes Femmes au tombeau)

UNE CHERCHEUSE UNIVERSITAIRE ÉTUDIE LE JUBÉ DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT



Axelle Janiak, dans le cadre d'un doctorat en histoire de l'art médiéval mené à Paris Panthéon-Sorbonne, cherche à mieux comprendre cet ensemble sculpté, les différentes phases de son histoire et la manière dont le jubé participait à organiser l'espace de l'église.

En plus de l'analyse des éléments sculptés et des fragments architecturaux, ses recherches s'appuient sur les archives, notamment les fonds de la commune du Bourget-du-Lac déposés aux archives départementales, mais aussi les fonds des visites des évêques de Grenoble puis de

Chambéry et enfin les visites de l'ordre de Cluny.

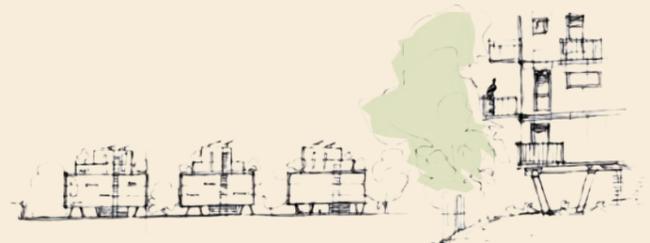
Son travail très minutieux et exceptionnel sera la première étude aussi documentée et approfondie du jubé de l'église Saint-Laurent. C'est une opportunité pour la mise en valeur et la connaissance de notre patrimoine.

Si vous possédez chez vous d'anciennes représentations ou des archives familiales avec des mentions de l'église et du jubé, Axelle est preneuse !

Merci de le faire savoir à la Mairie qui transmettra (☎ 04 79 26 12 05).

Cela fait maintenant 4 ans que la jeune médiéviste Axelle Janiak étudie le jubé dans le cadre de son doctorat

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)



► ...Si nous ne comblons pas notre déficit d'ici 2025, la pénalité serait portée à 250 000 € par an, une somme considérable pour le budget municipal. De plus, le Préfet reprendrait la main sur l'urbanisme de la commune pour créer d'autorité du logement social sur notre territoire. Si la loi devrait assouplir les délais, elle devrait néanmoins alourdir les pénalités à partir de 2025. Nous n'avons donc aucun intérêt à remettre le sujet à plus tard, d'autant que nous n'aurons bientôt plus de terrains de superficie suffisante pour réaliser des logements sociaux.

■ LE CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE (CMS)

Le CMS, signé entre la commune, Grand Lac et l'Etat permet de planifier l'atteinte des objectifs de logement social et les engagements de la commune. Dans ce contrat, nous prenons les engagements de relever le taux de logement social dans les opérations immobilières, nous mettons du foncier à disposition des bailleurs (cas du "Triangle Sud"), nous contribuons à l'équilibre économique des opérations et bénéficions pour cela d'un appui financier conséquent de Grand Lac tout au long du mandat (2000 à 3000 €/logement social créé, soit plus d'un million d'euros dans le mandat). Les sommes investies peuvent être déduites des pénalités. Le "Triangle Sud" devrait de ce fait nous permettre de supprimer toutes nos pénalités dès 2023.

■ DÉDRAMATISER LE LOGEMENT SOCIAL

Le logement social concerne potentiellement 80% de la population française. 3 seuils de logements selon les revenus et le prix du loyer sont définis par l'Etat :

- Le PLS (prêt locatif social) concerne la plus grande partie des Français et permet dans les "zones tendues" de se loger avec des revenus trop élevés pour accéder au locatif social mais insuffisants pour se loger dans le privé. Le BRS est également classé dans cette catégorie.
- Le PLUS ou prêt locatif à usage social correspond à des habitations à loyer modéré. Le seuil de revenu est d'un peu moins de 3387 € net pour une famille avec deux enfants, 2333 pour un couple et 1747 € pour une personne seule.
- Le PLAI ou prêt locatif aidé d'intégration concerne des personnes à plus faible revenu, moins de 1873 € net pour une famille avec 2 enfants, 1400 € pour un couple ou 960 € pour une personne seule. Ces PLAI concernent aussi bien des jeunes à faible revenu que des personnes âgées ayant des petites retraites.

■ UNE VÉRITABLE MIXITÉ DE SOLUTIONS DE LOGEMENT

Les ensembles de logements que nous allons produire comprennent sur l'ensemble, un tiers de chaque catégorie. Cette répartition de logements, associée à du logement libre, loin de créer des "ghettos" permet une véritable mixité, jeunes couples, étudiants, familles avec enfants, personnes âgées, gage d'une bonne intégration dans la commune. Atteindre nos objectifs, c'est permettre de loger nos propres enfants, des jeunes ménages, nos instituteurs, les agents de la commune, les personnes qui travaillent dans nos commerces, une bonne partie des Technopolitains mais aussi permettre à des personnes âgées n'ayant pas une retraite importante de se loger dans un appartement adapté.

Sur le domaine de Buttet, par exemple, sur un ensemble d'une centaine de logements, nous aurons 40 logements libres, 20 en accession à la propriété en BRS, 15 logements inclusifs pour personnes âgées et 20 en locatif social PLAI et PLUS.



ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

POUR S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DU SICAMS, C'EST MAINTENANT !

Le SICAMS (Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex, dont fait partie le Bourget-du-Lac) a pour mission d'organiser la politique jeunesse autour des jeunes de 11 à 25 ans. Il propose différentes actions : l'animation des périodes de vacances ("les opérations vacances"), la mise en place des chantiers jeunes, la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et aussi une permanence de la Mission Locale Jeunes en Mairie chaque jeudi entre 14h et 17h.

INSCRIPTIONS AUX CHANTIERS JEUNES 2022

Le SICAMS propose aux jeunes du canton âgés de 16 et 17 ans de découvrir le monde du travail avec une première expérience rémunérée à hauteur du SMIC pour une semaine de travail en ½ journée (20h de travail). Ces chantiers se font en partenariat avec les Services Techniques des communes et sont organisés pour cette année 2022 durant :

- Les vacances de printemps : du 25 au 29 avril,
- Les vacances d'été : du 11 au 15 juillet / de 18 au 22 juillet / du 25 au 29 juillet
- Les vacances d'automne : du 24 au 28 octobre / du 31 octobre au 04 novembre

Pour postuler aux chantiers jeunes 2022, vous pouvez envoyer dès à présent votre candidature à :
Monsieur Le Président du SICAMS
110 montée St-Jean / 73290 La Motte-Servolex.

Pour un traitement rapide de votre dossier vous pouvez joindre à votre demande les éléments suivants :

- Copie de la carte d'identité en recto-verso,
- Copie de votre carte vitale (non celle des parents) et si vous ne l'avez pas vous pouvez vous adresser à la CPAM,
- Un RIB à votre nom (non celui des parents).

Le délai de candidature est fixé au vendredi 25 mars pour les chantiers d'avril (du 25 au 29 avril).

OPÉRATION "VACANCES D'HIVER"

Une programmation d'activités de loisirs est proposée aux jeunes de 11 à 17 ans lors de chaque période de vacances scolaires. Les prochaines activités d'hiver seront organisées du lundi 14 février au vendredi 25 février 2022 (ateliers construction, rando raquettes, escape et laser games, escalade, cinéma...).

Le programme des "Hivernales 2022" sera disponible sur les sites des villes de La Motte-Servolex, du Bourget-du-Lac et du SICAMS, dès le début du mois de février avec des inscriptions ouvertes à partir du vendredi 4 février.

- Toutes les infos : www.sicams.fr / ☎ 04 79 65 97 97



CCAS / ACTIV'ÂGE

INSCRIPTIONS EN HAUSSE APRÈS UNE PREMIÈRE ANNÉE RÉUSSIE

Jeudi 13 janvier a eu lieu en Mairie et en présence de 25 seniors, la réunion de rentrée pour les ateliers Activ'âge édition 2022. Cette rencontre a permis de faire un bilan sur la première année écoulée où 68 Bourgetain(e)s ont participé à ces nouvelles activités proposées par le CCAS du Bourget-du-Lac.

Les ateliers proposés avaient pour objectif de mettre en place sur la commune une politique de prévention santé, de perte d'autonomie et de lutte contre la fracture numérique à destination des seniors mais également de retrouver du lien avec la population des aînés.

Pari amplement réussi au vu des réactions des participants qui, lors du bilan, se sont montrés particulièrement satisfaits des enseignements dont ils ont pu profiter en 2021.

Pour l'édition 2022, les participants retrouveront les ateliers : équilibre, cuisine santé, musique, causerie, gestion du stress, écriture, numérique avec en prime deux nouvelles activités possibles : danse et peinture.

- COLIS DE FIN D'ANNÉE pour les seniors de la commune : Si vous avez 80 ans et plus et que vous n'avez reçu aucune visite avec un colis, merci de le signaler au CCAS : ☎ 04 79 26 23 13



Retrouvez ci-dessous le planning des activités Activ'âge jusqu'au mois de juin 2022. Pour toute information complémentaire : CCAS du Bourget-du-Lac / ☎ 04 79 26 23 13 / ccas@lebourgetdulac.fr

LE CALENDRIER ACTIV'ÂGE



9

ATELIERS	JOURS ET HORAIRES	LIEU
DANSE	Tous les Jeudis du 31 mars au 19 mai * de 14h30 à 15h30	La Cistude (* arrêt durant les congés scolaires)
ATTENTION / CONCENTRATION / GESTION DU STRESS	Tous les Jeudis jusqu'au 05 mai * de 15h30 à 16h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
EQUILIBRE	Tous les Mardis depuis le 18 janvier * Groupe 1 : 14h à 15h / Groupe 2 : 15h à 16h	La Cistude (* arrêt durant les congés scolaires)
NUMÉRIQUES	Tous les Mercredis jusqu'au 13 avril * Groupe 1 : de 10h00 à 12h00 Samedis du jusqu'au 16 avril * Groupe 2 : de 10h00 à 12h00	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
PEINTURE	Tous les Lundis jusqu'au 27 juin * de 09h00 à 11h00	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
CUISINE - SANTÉ	Mercredis 09 février (Gr 1) - 11 mai (Gr 2) de 09h00 à 13h00	Salle Picoti au CCAS
ÉCRITURE ET POÉSIE	Tous les Mardis jusqu'au 31 mai * de 13h30 à 15h00	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
MUSICAUX	Tous les Lundis à compter du 17 janvier * de 15h00 à 16h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
CAFÉS CAUSERIES	Vendredis 04 février / 04 mars / 1 ^{er} avril de 9h00 à 10h30	Le Chat toqué

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Au cours de la journée de "concertation urbanisme" du 4 décembre, puis lors du conseil municipal du 8 décembre, nous avons fait part de notre grande inquiétude quant à la construction du "hameau des Granges" (600 logements, 1500 habitants, 1000 véhicules) sur la colline du Tremblay dominant l'entrée sud de Technolac.

Marie-Pierre François avait rendu en conseil un avis défavorable à ce projet en 2019.

Qui va financer les impacts de ce gigantesque "hameau" sur les infrastructures, les transports, la circulation, le stationnement, les équipements sportifs et la vie associative du Bourget ?

La municipalité doit protéger les intérêts des Bourgetains face à cette extension de la Motte, qui, à notre connaissance, n'a rien proposé à ce jour. Nous y veillerons. Dans cet esprit, le maire nous a assurés qu'il n'acceptera aucune scolarisation d'élève de ce hameau au Bourget pour réserver les places pour nos enfants. A suivre.

Bonne année 2022 !

Franck BARRUEL - Eric TEYSSÈDRE - Philippe CHARLIN - Thierry COUDURIER

"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Les choix contrastés de la majorité municipale.

Nous adressons avant toute chose aux bourgetaines et bourgetains, nos meilleurs vœux pour 2022. Santé, prospérité, bonheur et sur un plan général, une sortie de crise sanitaire !

Nous commencerons l'année par saluer l'opportunité saisie par la majorité municipale de faire construire, sur Technolac, des logements sociaux étudiants, en lieu et place d'anciens bâtiments militaires. Cette solution présente un double avantage : loger des jeunes à revenus modestes et diminuer la pénalité versée à l'Etat pour notre déficit en logements sociaux.

En revanche, nous dénonçons le choix de l'équipe MERCAT de concentrer 60% de logements sociaux dans le domaine DE BUTTET. Cet emplacement exceptionnel, au centre-bourg et proche du lac, mérite bien mieux ! Le projet de résidence sénior que nous portons sur ce site a été abandonné. Son prix de vente s'est vu aussi diminué de 120 000 €...

Ce choix politique présente d'importants inconvénients, tels une congestion automobile et une ghettoïsation du centre bourg.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



CONSEIL DE LECTURE

■ SÉLECTION ADULTES

S'ADAPTER de Clara Dupond-Monod

C'est l'histoire d'un enfant aux yeux noirs qui flottent, et s'échappent dans la vague, un enfant toujours allongé, aux joues douces et rebondies, aux jambes translucides et veinées de bleu, au filet de voix haut, aux pieds recourbés et au palais creux, un bébé éternel, un enfant inadapté qui trace une frontière invisible entre sa famille et les autres. Témoignage poignant d'une famille où naît un enfant lourdement handicapé. Livre à lire absolument.



BIB'ACTU...

■ BILAN D'ACTIVITÉ ET RÉORGANISATION

La bibliothèque, depuis la crise sanitaire liée à la COVID, a mis en œuvre des solutions alternatives : maintien de l'activité avec protocoles de quarantaine des livres, prêts des livres en drive...

Le bilan d'activité est satisfaisant :

- avec une augmentation du nombre d'inscrits,
- avec une augmentation des visites et prêts,
- les jeunes adultes sont plus présents.

Tout cela grâce à vous !

Toujours avec la volonté de pouvoir vous accueillir le plus efficacement possible, la bibliothèque adapte son organisation en fonction de l'affluence. Ainsi, et pour une meilleure répartition du service, le créneau peu fréquenté du jeudi matin sera supprimé à partir du 17 mars 2022.

■ MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE LECTURE

La création d'un comité de lecture va permettre de continuer de créer du lien, et de mieux répondre à vos souhaits. Si vous souhaitez rejoindre ce comité et/ou vous informer sur des projets de nouvelles activités, merci de prendre contact avec Françoise Suisse-Guillaud, conseillère municipale déléguée à la bibliothèque : fsuisseguillaud@lebourgetdulac.fr

■ LES RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER / MARS

Nous sommes désolés d'avoir été obligés d'annuler les animations prévues pour le mois de janvier, la situation sanitaire étant difficile nous trouvons plus raisonnable de reporter... Il est donc largement temps de se retrouver autour de plusieurs animations :

- MERCREDI 09 FÉVRIER de 10h à 12h : Atelier "Création d'un Escape Game" pour les 8-12 ans
- MERCREDI 02 MARS : la bibliothèque fête le carnaval ! Venez tous déguisé. Le meilleur costume sera récompensé
- JEUDI 03 MARS à 18h45 : Rencontre avec l'auteure Lamia Ziade à la bibliothèque du Viviers-du-lac. Entrée libre



LA TRAVERSE HORS LES MURS

SÉRIE NOIRE : UNE IMMERSION AU CŒUR D'UN POLAR EN 4 ÉPISODES !

Cette adaptation théâtrale de Série Noire, célèbre polar de Jim Thompson transposé au cinéma par Alain Corneau sera à découvrir en 4 épisodes de 45 minutes pleins de suspense (à partir de 16 ans) : Mercredi 02 et jeudi 03 ou vendredi 04 mars 2022.

Plus qu'un spectacle, c'est une enquête dans laquelle vous serez plongés pour résoudre "le cas Franck Poupart", looser sans scrupule et assassin sans génie. Chacun des 4 épisodes permettra de plonger plus profondément dans l'histoire des personnages qui entourent le protagoniste et de reconstituer ainsi ce puzzle haletant.

UN FORMAT ORIGINAL ET INNOVANT

Des soirées captivantes en perspective au cours desquelles vous pourrez également vous restaurer grâce à la complicité de nos hôtes. 2 possibilités s'offrent à vous pour vivre cette expérience immersive :

EN MODE 2 SOIRÉES...

- Mercredi 02 mars à 20h : Épisodes 1 + 2 / Le Supernova - Savoie Technolac / Restauration possible avant les épisodes 1 (jusqu'à 20h) et 2 (de 20h45 à 21h)
- Jeudi 03 mars à 20h : Épisodes 3 + 4 / Halle Decroux - La Motte-Servolex / Restauration possible avant les épisodes 3 (jusqu'à 20h) et 4 (de 20h45 à 21h)

OU EN INTÉGRALITÉ LE VENDREDI 04 MARS

- Vendredi à 19h : Épisodes 1 + 2 / Le Supernova - Savoie Technolac / Restauration possible avant les épisodes 1 (jusqu'à 19h) et 2 (de 19h45 à 20h)
- Vendredi à 21h45 : Épisodes 3 + 4 / Halle Decroux - La Motte-Servolex / Restauration possible avant les épisodes 3 (jusqu'à 21h45) et 4 (de 22h30 à 22h45)

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

Avant chaque épisode :

- LE SUPERNOVA / CHEZ HENRY
128 Avenue du Lac Léman, Savoie Technolac Bar, cocktails, planches apéritives
- HALLE DECROUX
Place Rémi Catin, La Motte-Servolex Buvette associative et petite restauration



Spectacle proposé en partenariat entre les villes du Bourget-du-Lac (Espace culturel La Traverse) et de La Motte-Servolex (Salle de spectacle Saint Jean). Toutes les informations sur : www.espaceculturellatrasverse.fr
Tarif pour 4 épisodes :
● Normal : 25 €
● moins de 26 ans : 16 €



NOUVEAU : "LE MARCHÉ GOURMAND"

SAMEDI 26 MARS 2022 DE 09H30 À 18H / LE PRIEURÉ

A vos calendriers, le Comité des Fêtes vous propose une grande première au Bourget-du-Lac : un Marché très Gourmand dans un site exceptionnel : le Prieuré !

Venez faire connaissance avec les producteurs locaux remplis d'enthousiasme à l'idée de vous présenter leurs produits en toute convivialité !

Charcuterie, escargots, fromages, yaourts, gâteaux, brioches, vins, rhums, bières, liqueurs, chocolats, nougats, confitures, gelées, huiles, miel, aromates, sirops, insectes, nuggets, wraps, produits asiatiques viendront vous régaler.

Restauration assise sur place avec nuggets, wraps, nems, buvette...

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

MARDI 08 FÉVRIER DE 15H30 À 19H30 DON DU SANG

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 09 FÉVRIER DE 10H À 12H ATELIER CRÉATION ESCAPE GAME (8-12 ans)

Bibliothèque municipale

MERCREDI 09 FÉVRIER À 18H30 CONSEIL MUNICIPAL

Mairie / Salle Dent du chat

JEUDI 10 FÉVRIER À 20H MUSIQUE TZIGANE : "Ladislava"

Espace culturel La Traverse

SAMEDI 19 FÉVRIER RÉGATE DES 3 CHÂTEAUX

CNCB aviron / ☎ 04 79 25 26 98

DIMANCHE 20 FÉVRIER DE 14H À 18H APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ (en famille)

Espace culturel La Traverse
Organisé par le Comité des fêtes

MARDI 1^{ER} MARS À 20H THÉÂTRE MUSICAL : "Mon père est une chanson"

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 02 MARS CARNAVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque municipale

MER. 02 / JEU. 03 OU VEND. 04 MARS POLAR DANS LES BARS : "Série Noire"

Retrouvez toutes les infos en page 11

VENDREDI 04 MARS LISTES ÉLECTORALES 2022

Présidentielles : date limite des inscriptions



LISTES ÉLECTORALES 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections de 2022 ? Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** et **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives**. Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur le site www.service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité valide et d'un justificatif de domicile numérisés (- de 3 mois)
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile (- de 3 mois), d'un justificatif d'identité valide et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile (- de 3 mois), un justificatif d'identité valide et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription (www.service-public.fr)

ENQUÊTE MÉTROPOLE SAVOIE

Initialement prévue entre janvier et mars 2022 (*Bourget Mag n°10*) mais reportée en raison de la situation sanitaire, la grande enquête mobilité sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire Métropole-Savoie - Avant-Pays Savoyard se déroulera sur notre commune entre les mois de mars et juin 2022.

● Infos : www.metropole-savoie.com



VENDREDI 04 MARS À 9H CAFÉ-CAUSERIE

Le Chat Toqué

SAMEDI 05 MARS DE 8H À 17H JOURNÉE RÉCUPÉRATION DE VIEUX VÉLOS

atelier réparation vélo / devant la Mairie / Voir p. 2

MARDI 08 MARS DE 15H30 À 19H30 DON DU SANG

Espace culturel La Traverse



JEUDI 10 MARS À 20H HUMOUR : "La reine des abeilles"

Espace culturel La Traverse



DIMANCHE 13 MARS À 14H30 THÉ DANSANT

Espace culturel La Traverse



MARDI 15 MARS À 12H REPAS DES AÎNÉS DU BOURGET-DU-LAC

Espace culturel La Traverse

MARDI 15 MARS À 15H30 APRÈS-MIDI JEUX - CANT'ON JOUE

Salle de la Cistude / SICAMS ☎ 04 79 65 97 97

DU JEUDI 17 AU SAMEDI 19 MARS EXPOSITION SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Prieuré



SAMEDI 19 MARS À 10H COMMÉMORATION à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie

Place du Souvenir



JEUDI 24 MARS À 20H THÉÂTRE : "L'amant"

Espace culturel La Traverse

VENDREDI 25 MARS À 18H30 CONFÉRENCE : "négaWatt"

Salle Cinélaç / Infos sur www.lebourgetdulac.fr



SAMEDI 26 MARS DE 9H30 À 18H LE MARCHÉ GOURMAND : 1^{ère} édition

Le Prieuré / Toutes les infos en page 11

SAMEDI 26 MARS À 18H PASSAGE DE LA "COURSE DU COEUR 2022"

Devant la Mairie

MERCREDI 30 MARS À 18H30 CONSEIL MUNICIPAL

Mairie / Salle Dent du chat

FÉVRIER / MARS 2022

FÉVRIER / MARS 2022